

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2309-14

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant
assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA,
Maire.

Conseillers en exercice : 14
Présents : 10+2 proc
Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI
MARTINO – Fabienne GALLI – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC – Fabrice
FONTAINE - Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI

Absents excusés : Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS
Absentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Désignation des délégués de la
Commune au Conseil Syndical du
« Conservatoire Départemental de Musique
Des Alpes-Maritimes »**

Pour donner suite à notre demande d'adhésion au syndicat mixte Département / Communes « Conservatoire
Départemental de Musique des Alpes-Maritimes », il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant
suppléant au sein du conseil municipal, pour siéger au conseil syndical du syndicat mixte.

Titulaire : Christian DI MARTINO

Suppléant : Gérard STOERKEL

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité
des présents,**

- **ACCEPTE** les propositions du Maire pour nommer M. Christian DI MARTINO titulaire et M. Gérard STOERKEL suppléant
pour siéger au conseil syndical du syndicat mixte.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 22/09/2023
Qualité : Maire